

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

IZENAH SAILING – Saison 2026

Applicables à compter du 1^{er} janvier 2026

Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des relations contractuelles entre Izenah Sailing et ses clients, pour toutes les prestations proposées : sorties en mer, excursions privatisées, croisières et autres activités nautiques.

L'embarquement s'effectue au port de la Madrague, Saint-Cyr-sur-Mer (83270). Le siège social d'Izenah Sailing est situé au 530 Chemin des Plaines Marines, 13600 La Ciotat.

Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 2 - Modalités de réservation

Les réservations peuvent être effectuées :

- En ligne via le site officiel www.izenahsailing.com ;
- Par téléphone ou par e-mail auprès de notre équipe ;
- Directement sur place, sous réserve de disponibilité.

Toute réservation est considérée comme ferme et définitive après réception du paiement intégral. Sans règlement dans les délais impartis, Izenah Sailing se réserve le droit d'annuler la réservation et d'attribuer la place à un autre participant.

Article 3 - Tarifs et paiement

Les tarifs en vigueur sont consultables sur le site internet www.izenahsailing.com. Ils sont susceptibles d'évoluer sans préavis ; le tarif applicable est celui en vigueur au moment de la réservation.

3.1 - Modes de paiement acceptés

- Carte bancaire (paiement sécurisé en ligne via SumUp) ;
- Virement bancaire ;
- Espèces ;
- Chèques (sous réserve d'acceptation).

3.2 - Délais de paiement

Le paiement intégral doit être effectué au plus tard 48 heures avant le départ de l'activité. Toute réservation non réglée dans ce délai pourra être annulée de plein droit.

3.3 - Prestations corporate et comités d'entreprise

Pour les réservations émanant d'entreprises ou de comités d'entreprise, un acompte de 30 % est exigé à la confirmation de la réservation. Le solde doit être réglé au plus tard 7 jours avant la date de la prestation.

Article 4 - Conditions d'annulation et de modification

4.1 - Annulation par le client

Compte tenu des coûts engagés pour l'affrètement du navire, les conditions d'annulation sont les suivantes :

Délai d'annulation	Remboursement
Plus de 30 jours avant la date prévue	70 % du montant total
Entre 30 et 14 jours avant	50 % du montant total
Entre 14 et 7 jours avant	25 % du montant total
Moins de 7 jours avant l'activité	Aucun remboursement

Toute demande d'annulation doit être transmise par écrit (e-mail à izenahsailing@gmail.com ou courrier recommandé). La date de réception de la demande fait foi.

En cas de force majeure dûment justifiée (hospitalisation, décès d'un proche, etc.), un avoir valable 12 mois pourra être proposé à la discrétion d'Izenah Sailing.

4.2 - Annulation ou report par Izenah Sailing

En cas de conditions météorologiques défavorables, d'émission d'un Bulletin Météorologique Spécial (BMS) par Météo-France, ou de tout événement de force majeure, Izenah Sailing se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'activité afin de garantir la sécurité des passagers.

Dans ce cas, une alternative sera systématiquement proposée au client (report à une autre date ou avoir).

4.3 - Absence du client (no-show)

En cas d'absence non signalée (no-show), aucun remboursement ni report ne sera accordé.

Article 5 - Embarquement, sécurité et comportement à bord

5.1 - Conditions d'embarquement

L'embarquement s'effectue exclusivement au port de la Madrague, Saint-Cyr-sur-Mer. L'accès au navire est soumis à la présentation d'une confirmation de réservation valide et du règlement intégral de la prestation.

Un skipper professionnel titulaire du Capitaine 200 Voile est systématiquement présent lors de chaque sortie.

5.2 - Sécurité

Tous les participants doivent impérativement respecter les consignes de sécurité données par le skipper et l'équipage. Le nombre de passagers est strictement limité conformément aux réglementations maritimes en vigueur et aux autorisations du constructeur.

Le skipper est seul décisionnaire en matière de sécurité et peut, à tout moment, décider d'écourter ou de modifier le parcours si les conditions l'exigent.

5.3 - Comportement à bord

Les passagers s'engagent à adopter un comportement respectueux envers l'équipage, les autres participants et le navire. Sont notamment interdits :

- Tout comportement dangereux, agressif ou susceptible de compromettre la sécurité des personnes à bord ;
- Le jet de déchets en mer ;
- Le non-respect répété des consignes du skipper.

En cas de comportement inapproprié, le skipper se réserve le droit d'écourter la sortie et de ramener le ou les passagers concernés à quai, sans droit à remboursement.

5.4 - Mineurs

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable pendant toute la durée de l'activité. L'adulte accompagnant est responsable du comportement et de la sécurité du mineur à bord.

Article 6 - Responsabilités et assurance

Les navires Izenah III et Maracuja sont assurés pour l'exploitation en charter, conformément aux dispositions du contrat d'assurance souscrit par Izenah Sailing.

Les passagers sont couverts par la responsabilité civile de l'assurance du navire. Il est toutefois recommandé aux passagers de vérifier auprès de leur propre assureur s'ils souhaitent une couverture complémentaire, notamment pour leurs effets personnels.

Izenah Sailing ne saurait être tenu responsable des dommages causés aux biens personnels des passagers (téléphones, appareils photo, lunettes, etc.) durant l'activité.

Article 7 - Réservations via plateformes partenaires

Izenah Sailing propose également ses prestations via des plateformes partenaires, notamment Click & Boat, SamBoat et GetYourGuide.

Les réservations effectuées par l'intermédiaire de ces plateformes sont régies par les conditions générales propres à chaque plateforme. En cas de divergence entre les présentes CGV et celles de la plateforme concernée, ces dernières prévaudront pour les aspects spécifiques à la réservation (annulation, paiement, etc.).

Les dispositions relatives à la sécurité, au comportement à bord et à l'embarquement restent applicables quelle que soit la plateforme utilisée pour la réservation.

Article 8 - Droit à l'image

Des photographies et vidéos peuvent être réalisées lors des activités à des fins promotionnelles (site internet, réseaux sociaux, supports publicitaires).

Tout participant souhaitant exercer son droit d'opposition doit en informer Izenah Sailing par écrit avant le départ de l'activité.

Article 9 - Protection des données personnelles (RGPD)

Izenah Sailing, en qualité de responsable de traitement, s'engage à protéger les données personnelles de ses clients conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679.

Les données collectées (nom, prénom, coordonnées, informations de réservation) sont traitées sur la base de l'exécution du contrat et sont conservées pour une durée maximale de 3 ans après la dernière prestation.

Elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers, hormis aux prestataires de paiement nécessaires au traitement des transactions.

Conformément à la réglementation, tout client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses données. Ces demandes peuvent être adressées à : izenahsailing@gmail.com.

Article 10 - Réclamations et litiges

Toute réclamation doit être adressée par courrier électronique ou postal dans un délai de 14 jours après la réalisation de la prestation.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social d'Izenah Sailing.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client peut également recourir à un médiateur de la consommation.

IZENAH SAILING

530 Chemin des Plaines Marines, 13600 La Ciotat

Embarquement : Port de la Madrague, 83270 Saint-Cyr-sur-Mer

izenahsailing@gmail.com